



Val-d'Or, le 9 mars 2009

BUR  
DOCUMENTS

No. dossier : \_\_\_\_\_

Reçu le : **10 MAR 2009**

À conserver : \_\_\_\_\_ (mois/année)

Après, archiver  ou détruire

**A L'ATTENTION DE LA COORDONNATRICE DU SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION**

**PROJET CANADIAN MALARTIC**

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT**

575, rue St-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec)

G1R 6A6

**Objet : Projet Canadian Malartic  
Malartic, Abitibi (Qc)**

Madame,

Nous avons pris connaissance de documents décrivant le projet Canadian Malartic. Nous avons également assisté aux conférences présentées par la Corporation Minière Osisko (« CMO ») et nous avons suivi avec intérêt les commentaires des opposants au projet.

Après avoir considéré le tout, nous désirons vous indiquer que notre entreprise supporte pleinement le projet de mine à ciel ouvert tel que présenté par « CMO ».

Nous félicitons « CMO » pour leur transparence et leurs actions visant à minimiser les impacts environnementaux et nous saluons les effets positifs qu'aura ce projet sur la ville de Malartic, la région de l'Abitibi-Témiscamingue et tout le Québec, tant au niveau économique que communautaire.

La ville de Malartic et toute la région ne subissent pas présentement tout l'impact du contexte économique mondial. Il ne fait aucun doute que ce n'est qu'une question de temps avant que nous soyons aussi, ou sinon plus affligés économiquement et socialement par cette situation. Le secteur minier supporte presque à lui seul toute l'économie de la région puisque la foresterie est très mal en point.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons que ce projet puisse se concrétiser rapidement afin de maintenir une bonne qualité de vie à tous.

Veillez agréer, Madame, nos salutations les distinguées.

Eric Alexandre  
Président et Chef des opérations

EA/sg